

**Le Cerfrance Aveyron recrute**  
(en candidature interne et externe)

**UN/UNE RESPONSABLE DE L'AGENCE  
DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE**

Le Cerfrance Aveyron, cabinet d'expertise comptable et de conseil aux entreprises, recrute pour son agence de Villefranche de Rouergue, un(e) responsable d'agence en contrat à durée indéterminée.

**1. CADRE**

**Sous la responsabilité de la directrice déléguée :**

- Il (Elle) exerce des fonctions d'encadrement et assure le management de l'équipe dans les orientations définies au sein de l'entreprise en privilégiant le travail d'équipe.
- Dans le cadre du projet d'entreprise, les responsables d'équipe participent à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des axes stratégiques décidés dans les domaines dont ils ont la charge. Ils peuvent ainsi se voir confier des missions, des études ou des fonctions comportant des responsabilités particulières ou assurer la représentation de l'entreprise.
- Il (Elle) est également, en relation avec le comité de direction, chargé des actions de réflexions et d'engagement de programmes au sein de comités ad hoc ainsi que de communication interne et externe.
- Il (Elle) participe à l'activité de production de l'équipe.

**2. MISSIONS**

- Participer à la conception, à l'organisation et à la réalisation des actions et productions de l'équipe en particulier :
  - Animer et préparer les réunions de l'équipe
  - Affecter les charges de production et prescriptions en adéquation avec les compétences de chaque collaborateur et de leur charge de travail
  - Suivre l'avancement des travaux et organiser la production
- Participer à la gestion des portefeuilles et l'instruction de dossiers.
- Contribuer à la croissance des prestations prises en charge par l'agence.
- Contribuer par son expertise à la définition et la mise en œuvre des actions engagées dans l'entreprise en étant force de propositions.
- Préparer et mettre en œuvre l'action des collaborateurs de l'agence en fonction des orientations du Cerfrance Aveyron à partir de la conduite et de l'animation de l'équipe.
- Conseiller et accompagner les adhérents et les porteurs de projets.
- Assurer le développement des projets transversaux en favorisant le conseil et l'assistance technique auprès de l'ensemble des collaborateurs.
- S'assurer de la réalisation des tâches liées aux actions de l'équipe.
- Assurer la représentation du Cerfrance Aveyron auprès des organismes extérieurs et partenaires et constituer pour ces derniers le référent de l'agence.

La réalisation des missions nécessite des déplacements sur le terrain.

### 3. SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques comptables et de conseil.
- Manager et gérer les ressources humaines affectées.
- Mettre en œuvre des méthodologies adaptées performantes, dont la démarche-projet.
- Dialoguer et travailler avec l'ensemble des collaborateurs et prendre en compte leurs avis.
- Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables ainsi que les préalables à leur mise en œuvre.
- Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence.
- Mobiliser et articuler différentes sources de données.
- Mémoriser, synthétiser et exploiter des dossiers complexes.
- Adapter des directives nationales et locales au terrain.
- Faire preuve de discrétion, d'indépendance d'esprit et de jugement en prenant des initiatives.
- Rédiger et communiquer à l'écrit et à l'oral, en interne et en externe.
- Négocier avec des partenaires et prestataires.

### 4. CONNAISSANCES

- Culture pluridisciplinaire.
- Culture spécialisée dans le domaine comptable et/ou conseil.
- Principes managériaux et de travail en équipe.
- Environnement professionnel : connaissance de l'entreprise, son fonctionnement, ses procédures et ses politiques.
- Connaissance des entreprises, du milieu agricole.
- Méthodologies adaptées.
- Techniques d'expression écrite et orale.
- Permis B

### 5. REMUNERATION

- Rémunération selon profil et expérience.
- Autres éléments variable de rémunération : prime d'intéressement, prime de performance, participation, chèques déjeuner, chèques vacances
- Mutuelle du salarié prise en charge à 100% par l'employeur

### 6. DIVERS

- 28 jours de congé/an
- 35 H annualisées (6 mois en période haute à 5 jours/semaine & 6 mois en période basse à 4 jours/semaine)
- Statut cadre